

## Lutter contre le sexisme chez les professions libérales : Comprendre et agir

---

### Objectifs de la formation :

Le sexisme est un phénomène de société grave qui conduit aux discriminations et à la violence. Alors que des témoignages de comportements vécus principalement par les femmes se multiplient dans tous les milieux (en formation, au travail - chez les médecins, les avocats et les architectes, etc. - , en politique) faisant de la vague #metoo un mouvement de fonds, on s'aperçoit que le sexisme a longtemps été toléré par la société, caché par l'humour, banalisé par les injures.

### Objectifs pédagogiques :

- Prendre conscience du sexisme, mieux le repérer, mieux le combattre
- Identifier le problème, ses racines, ses conséquences
- Aborder les stéréotypes à travers les témoignages
- Agir face à une situation (en tant que victime, en tant que témoin)

**Prérequis :** être Professionnel Libéral ou avoir un projet d'installation en tant que professionnel libéral

**Public concerné :** tout professionnel libéral en activité, à toute étape de sa carrière, ou tout futur professionnel libéral

**Dates :** Mardi 23 novembre 2021 à 14h30

**Durée :** 3 heures, de 14h30 à 17h30

**Lieu :** en visioconférence, via Zoom

**Effectif maximal :** 200 personnes

**Méthodes pédagogiques :** expositive (théorie) / participative

**Modalités d'évaluation des acquis de la formation :** questionnaire d'autoévaluation entrée/sortie de formation

**Modalités d'évaluation de satisfaction de la formation :** questionnaire de satisfaction en sortie de formation

**Supports pédagogiques :** Power Point

**Animateur(s) :**

- Hélène BOIVIN, Formatrice spécialisée sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail
- Olivia ROCHE, Avocate, Référente égalité de l'Union des jeunes avocats
- Laure-Anne GEOFFROY, Architecte, Vice-présidente de l'Union nationale des syndicats français d'architectes
- Marie BECKER, Directrice d'Equality, juriste-experte en matière de violences sexistes et sexuelles
- Représentant.e.s des trois familles (Santé, droit, technique et cadre de vie)
- Professionnelle de santé

## PROGRAMME

---

**14h30 – 15h30**

1. Ouverture
2. **Identifier les violences sexistes et sexuelles : des agissements sexistes jusqu'au viol**  
**Définition Les manifestations du sexisme dans la société : publicités, films...**
  - a. Les violences sexistes et sexuelles au travail, à partir des définitions juridiques
  - b. Le continuum des violences
  - c. Les conséquences des violences sexistes et sexuelles
3. Témoignages de 3 représentant.e.s des familles de profession libérale (santé (vétérinaire), technique et cadre de vie (architecte), droit (avocate).

**15h30 – 17h30**

4. **Comment agir ?**
  - a. La prévention au sein des cabinets :
    - i. Les principes généraux en matière de santé et de sécurité s'appliquent à l'égard des collaborateurs salariés ou
    - ii. Les mesures internes, code d'éthique et règlement intérieur à l'égard des collaborateurs libéraux
  - b. La sanction en cas de manquement grave :
    - i. D'un collaborateur libéral : la rupture du contrat de collaboration
    - ii. D'un collaborateur salarié : le licenciement
    - iii. L'exclusion d'un associé ?

- c. Les voies de recours et autorités services compétents :
  - i. Les instances ordinales
  - ii. Le dépôt de plainte
  - iii. Le recours au Défenseur des droits
  
- d. Où se renseigner et être accompagné.e ?
  - i. AVFT
  - ii. Maison de justice, CIDFF,

**Financement** : D'une valeur de 125 € par participant, cette formation est susceptible d'être prise en charge intégralement par le FIF PL, sans impact sur les jours disponibles de chaque professionnel libéral auprès du FIF PL.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : Formation accessible aux personnes en situation de handicap ou orientation si besoin.

**Pour toute information sur ce sujet, vous pouvez nous contacter :**

[unaplformation@unapl.fr](mailto:unaplformation@unapl.fr) / 01.44.11.31.60

**Modalités d'accès** : webinaire (visioconférence ZOOM)

Lien de connexion à la visioconférence envoyé par mail après validation de votre inscription

- dès votre pré-inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription ;
- 24h avant le webinaire, vous recevrez un lien de connexion personnalisé

**Contact** : [unaplformation@unapl.fr](mailto:unaplformation@unapl.fr) / 01.44.11.31.60

**Délai d'accès** : possibilité d'inscription jusqu'au 22 novembre 2021

**Indicateurs de résultat** : sur l'ensemble des webinaires UNAPL Formation et ONIFF, taux moyen de recommandation de 97 %, taux moyen de satisfaction de 98 % en 2021